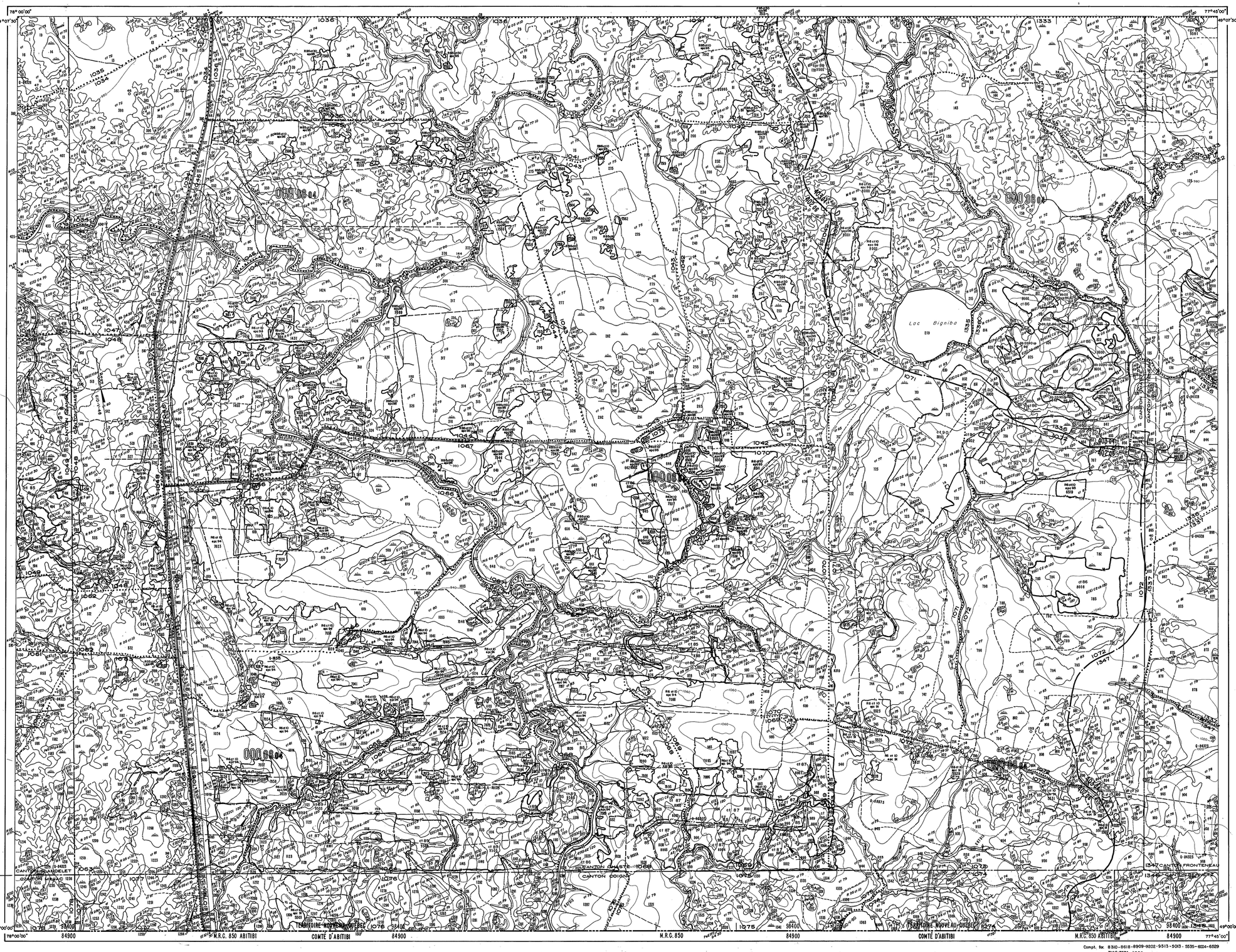

Compt. for. 8310-8618-8909-9202-9513-5013-5535-6004-6529
7105-7574-8002

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux : gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapide, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de fauche
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe d'ensemencement ..... cse
Coupe d'assainissement ..... cas
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cja
Relevage partiel (dégrad ou épiait) ..... brp
Relevage total (dégrad) ..... brt
Plantation en végétaux ..... pvégétaux
Plantation de boutures ..... pbo
Ensemencement ..... ens
Épandage commercial ..... ecc
Récolte dans les friches boisées (abandons libres) ..... rfb

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et sont sous-entendues à la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — à pin rouge ..... R (PR)
— — à pin gris ..... R (PG)
— — à thuya (cèdre) ..... R (C)
— — à mélèze ..... R (M)
— — à pruche ..... R (PR)
(plantation) ..... P
Pinède ..... (Épinette noire et/ou pin rouge occupent plus de 75% de la portée du sol) ..... E (E)
— — à thuya (cèdre) ..... E (C)
— — à mélèze ..... E (M)
— — à pruche ..... E (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— — à pin rouge ..... E (PR)
— — à pin gris ..... E (PG)
— — à épinette noire épinette ..... E (E)
(plantation d'épinette blanche) ..... EpS (S)
(plantation d'épinette de Norvège) ..... EpS (N)
(plantation d'épinette noire) ..... EpS (N)
(plantation d'épinette rouge) ..... EpS (R)
Sapinière ..... (le sapin est/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à pruche ..... S (PR)
— — à mélèze ..... S (M)
(plantation de sapin baumier) ..... SbP
Pinède à pin blanc ..... (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PB
— — avec pin rouge ..... PbPr
— — — et/ou épinette (s'ils occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... PbPrE
— — avec thuya (cèdre) ..... PbC
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PbE
— — avec mélèze ..... PbM
— — avec pruche ..... PbPR
(plantation) ..... Pb
Pinède à pin gris ..... (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PG
— — avec thuya (cèdre) ..... PgC
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PgE
— — avec mélèze ..... PgM
— — avec pin rouge ..... PgPR
— — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PgPB
— — avec pruche ..... PgPR
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PgS
(plantation) ..... PG
(plantation de pin sylvestre ..... PGP
Cédrière ..... (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — à mélèze ..... C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — à pin rouge ..... C (PR)
— — à pin gris ..... C (PG)
— — à pruche ..... C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
(plantation de thuya) ..... ThO
Pruchière ..... (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pu
— — à thuya (cèdre) ..... Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pu (E)
— — à mélèze ..... Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pu (PB)
— — à pin rouge ..... Pu (PR)
— — à pin gris ..... Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pu (S)
(plantation) ..... PrU
MÉLÈZE ..... M
(le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... M
— — à thuya (cèdre) ..... M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... M (PB)
— — à pin rouge ..... M (PR)
— — à pin gris ..... M (PG)
— — à pruche ..... M (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
(plantation de mélèzes européens) ..... MeU (E)
(plantation de mélèzes japonais) ..... MeU (J)
(plantation de mélèzes hybrides) ..... MeU (H)
(plantation de mélèzes d'orient) ..... MeU (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec épinette noire	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — — avec pin gris	BJ (PG)	BJ (PG)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Épinette rouge résineuse	EnR	EnR (S)
Épinette noire résineuse	EnN	EnN (S)
— — sapin blanc	EnN	EnN (S)
— — pin blanc	EnN	EnN (PB)
— — pin gris	EnN	EnN (PG)
Mélange à feuillus tolérants sur station humide	MFh	MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— — d'essences intolérantes		Fi
— — d'essences tolérantes		Ft
— — sur station humide		Fh
— — (plantation)		Fp
Bouleau à bouleaux blancs		BB
— — à bouleaux jaunes		BJ
Peuplier		Pe
Frênes		Fr
— — à bouleaux blancs		Fr (B)
— — à bouleaux jaunes		Fr (J)
— — à peupliers		Fr (P)
— — à feuillus d'essences intolérantes		Fr (I)
— — à feuillus d'essences tolérantes		Fr (T)
Plantation d'érable à sucre		ErS
— — de bouleau jaune		BoJ
— — de peuplier hybride		PeH
— — de peuplier hybride		PeH

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Décapé et semi-décapé sec
Décapé et semi-décapé humide
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cpd
Coupe partielle par bande ..... cpb
Coupe partielle pour éclaircies légères ..... cpe
Chablis partiel ..... chp
Épidémie légère ..... ep
Brûlis partiel ..... bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale 01
Chablis 02
Chablis total 03
Épidémie sévère 05
Feu 06
Plantation 9

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:	
0 (zéro)	0-30 ans	
30	31-60	
60	61-80	
80	81-100	
100	101-120	
120	121 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
90-50	50-90
90-70	70-90
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ont plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 120 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 % et plus	T
Superficie accessible en pente à 31%		P

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

51E12-03 50% ⊖ — définition
— classe de pente
— type de couvert
— pente
— perturbation
— classe de densité
— sous-groupe d'essences
— groupement d'essences
— classe d'âge
— origine
— année de fréquence
— classe de densité
— type de couvert

R 03 d 69 01 — classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de densité
— classe de densité
— type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m à 10m)	2 (10m à 15m)	3 (15m à 20m)	4 (20m à 25m)	5 (25m à 30m)	6 (30m et +)
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS. / SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. / SIGNATURE

Carte forestière { Photographie aérienne : 1984 / Année de publication : 1965 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 86
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 1
000 08 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionaire ou autres
Bassin hydrographique ..... 40302 *
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle ..... 1062 *
Région écologique 12a
Municipalité régionale de comté ..... M.R.C. 850 ABITIBI

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/4/84
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-8	32-F-5	32-F-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-1	32-F-4	32-F-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-D-16	32-C-13	32-C-14	

32 F/4 S.O.

2